

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**FINANCES -  
Aménagement de  
réseaux électriques  
et téléphoniques par  
l'USEDA.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
21/11/18

Date d'affichage :  
11/12/18

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers  
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**DES DELIBERATIONS**

Séance du 27 NOVEMBRE 2018 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERHOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEEICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, Mme Myriam HARTOG, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Bernard DELAIRE, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Lionel BAS suppléant de M. Guy DAMBRE, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER

Sont excusés représentés :

Mme Frédérique MACAREZ représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Bernard DELAIRE, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT

Absent(e)s :

M. Damien NICOLAS, M. Karim SAÏDI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Paul PREVOST

Secrétaire de séance : Benoît LEGRAND

Par délibération en date du 7 octobre 2016, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois a approuvé le projet de création d'un parc animalier au Parc d'Isle.

Un nouveau branchement électrique s'avère nécessaire pour alimenter le parc depuis le point de raccordement le plus proche situé sur la commune d'Harly.

Le coût prévisionnel des travaux électriques et génie civil pour du réseau télécom s'établit à la somme de 40 320,19 € HT réparti comme suit :

- réseau électrique	31 406,00 € HT
- réseau téléphonique	8 514,19 € HT

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de l'Agglo s'élève à 14 889,19 € net de taxe sachant qu'elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics correspondants.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de verser à l'USEDA la contribution financière de 14 889,19 € nette de taxe relative aux travaux désignés ci-dessus,

2°) d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20181127-44439A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/18

Publication : 11/12/18

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

relative à la délibération du conseil communautaire du 27 novembre 2018

Aménagement de réseaux électriques et téléphoniques par l'USEDA au Parc d'Isle

La création du parc animalier nécessite un nouveau branchement électrique supérieur à 36 Kva pour alimenter le parc côté HARLY.

Les travaux de branchements électriques et téléphoniques pour l'alimentation du parc seront réalisés par l'USEDA et le concessionnaire ENEDIS.

Le montant des travaux est de 40 320,19 € HT.

Les travaux consistent à une extension de 205 ml en départ du poste d'HARLY (Grand place).

L'USEDA est une autorité organisatrice dans le département de l'Aisne des distributions publiques d'électricité. Elle délègue l'exploitation à un concessionnaire.

En application des statuts de l'USEDA, une contribution financière d'un montant de 5 975,00 € nette de taxe est demandée pour les travaux de branchements électriques.

Les travaux de génie civil pour le réseau Télécom sont à la charge de la collectivité, soit la somme de 8 514,19 € nette de taxe.